

DÉLIBÉRATION N° DL20210098 DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 28 JUIN 2021

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 18/06/2021 ; que la délibération ci-après transcrise, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;

- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 33 présents, 6 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Hervé REYNAUD ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; M. Axel DUGUA ; Mme Sandrine FRANÇON ; M. Jean-Paul RIVAT ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Gilles GRECO (à partir de 21 h 02) ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Béatrice COFFY ; M. François MORANGE ; M. Alexandre CIGNA ; M. Daniel FAYOLLE ; M. Pierre DECLINE ; M. Yves ALAMERCERY ; M. Jean-Marc LAVAL ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT ; M. Francis NGOH NGANDO ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Sylvie THEILLARD (à partir de 19 h 15) ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abla CIPRIANI ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGLU ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; M. Raphaël BACCAGLIONI ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. Gilles GRECO a donné procuration à M. Axel DUGUA (jusqu'à 21 h 02) ;

Mme Michelle DUVERNAY a donné procuration à M. Jean-Paul RIVAT ;

Mme Christine POUILLOUX a donné procuration à M. Hervé REYNAUD ;

Mme Sylvie THEILLARD a donné procuration à M. Alexandre CIGNA (jusqu'à 19 h 15) ;

Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT ;

M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER.

SECRÉTAIRE ÉLU POUR LA DURÉE DE LA SESSION

M. Régis CADEGROS

OPÉRATION FONCIÈRE - QUARTIER DU CREUX - CESSION D'UN TERRAIN À BÂTIR À LA SCI DU MONT PILAT

M. Jean-Luc DEGRAIX expose ce qui suit :

La SCI du Mont Pilat, représentée par M. Robert, a sollicité la commune de Saint-Chamond afin de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain à bâtir, située rue des Teinturiers et cadastrée 111 AH 45. Cette parcelle de 555 m² lui permettrait d'y construire un nouveau laboratoire pour sa poissonnerie.

L'accès au terrain se fait actuellement par un portail en très mauvais état, rue des Teinturiers. En fonction de l'implantation possible du bâtiment et de son accessibilité aux poids lourds notamment, un nouvel accès pourrait être privilégié par la parcelle communale voisine cadastrée 111 AH 325, sur l'accès existant du site TDI. Une servitude de passage serait alors accordée, afin de permettre un accès véhicule à la parcelle vendue.

Le terrain a été estimé par le service des Domaines à 61 000 € HT.

Les acquéreurs ont donné leur accord pour une acquisition à ce prix.

Les frais de géomètre éventuels et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Maître SATER, notaire à Saint-Chamond, représentera la commune pour cette vente.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'unanimité des suffrages exprimés par 37 voix pour,

2 abstentions M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT

DÉCIDE :

- **d'approuver** la cession d'une parcelle de terrain située rue des Teinturiers, au profit de la SCI du Mont Pilat cadastrée 111 AH 45, au prix de 61 000 euros HT,
- **d'approuver** la création d'une servitude de passage sur la parcelle communale 111 AH 325, si celle-ci s'avère nécessaire pour l'accessibilité poids-lourds au terrain vendu,
- **décide** de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire, ou à son représentant, à l'effet d'engager toutes démarches et de signer tous actes nécessaires à la réalisation de cette transaction,
- **décide** d'imputer la recette correspondante au budget général de la ville.

-----oooOooo-----

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le



ID : 042-214202079-20210628-DL20210098-DE

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 29/06/2021

Le maire,

Hervé REYNAUD